

# Betton infos

mars 2015

n° 392 Le magazine municipal de Betton - [www.betton.fr](http://www.betton.fr)



## Rendez-vous jeunesse...

# Actualités en bref

## ■ Portes ouvertes

Au mois de mars, le collège et les écoles de Betton ouvrent leurs portes. Ainsi, le collège François Truffaut accueillera ceux qui le souhaitent **samedi 14 mars** de 9h30 à 12h30, l'école privée Raoul Follereau **samedi 21 mars** de 10h à 12h et l'école maternelle des Omblais **samedi 28 mars** de 10h à 12h. Profitez de cette occasion pour venir découvrir les enseignements dispensés et rencontrer les professeurs.

## ■ Le midi du salarié

La M.E.I.F organise une rencontre d'information collective le **vendredi 18 mars** de 12h15 à 13h45 durant la pause déjeuner (panier offert) dans la salle des Associations rue des Frères Lubert à Romillé. Elle a pour objectif d'informer les salariés et les intérimaires sur les dispositifs mobilisables dans le cadre d'une reconversion, du développement et de l'acquisition de compétences ou de la création d'un projet professionnel.

Après une information collective, un temps d'échange individuel avec des conseillers est prévu pour évoquer les besoins d'évolution professionnelle et les droits à la formation (CIF, CPF, VAE, bilan de compétences). Pour participer à cette rencontre, les salariés et intérimaires intéressés doivent s'inscrire auprès d'activ'emploi au **06 75 43 32 00** ou par courriel à [matthias.leneillon@activemploi.org](mailto:matthias.leneillon@activemploi.org)

Pour en savoir plus : <http://blog.exploratoire.com>

## ■ Aide aux aidants

Le prochain rendez-vous aura lieu **mercredi 25 mars** à 14h30 à la Résidence de l'Ille pour une séance de sophrologie animée par Véronique Macé.

## ■ Théâtre

En mars, Les Baladins de Lanvezhon, jouent « Bon anniversaire... quand même » de



## LE DÉFI DU MOIS

**Vous êtes automobiliste ? Quoi de mieux que de profiter de la rentrée pour tester une nouvelle manière de vous déplacer ! Marchez, pédalez ou laissez-vous conduire : faites de vos déplacements une expérience**

**nouvelle. Pendant 15 jours, du 14 au 30 septembre, devenez l'un de nos Mobil'acteurs en laissant votre véhicule au garage, sauf, bien entendu si vous décidez de le proposer au covoiturage. Vous réaliserez de mini reportages. Vous partagerez votre expérience et vous serez pendant 2 semaines l'acteur d'une aventure relayée par les médias et sur les réseaux sociaux. Bulletin d'inscription sur [metropole.rennes.fr/mobilacteurs](http://metropole.rennes.fr/mobilacteurs)**

Michel Le Dall. Une comédie contemporaine et dynamique en 3 actes qui fait la part belle aux répliques saillantes et acides. Si vous avez envie de vous détendre, vous divertir et passer une bonne soirée rendez-vous les **13, 14 et 15 mars** au Triskel.

## ■ Braderie Gavroche

L'association Gavroche organise une braderie au profit du bien-être de l'enfant dans les activités scolaires **dimanche 5 avril** à la Salle des Fêtes. Entrée gratuite. Ouverture des portes au public à partir de 9h (8h pour les exposants qui seront accueillis avec un petit déjeuner). Tarifs : 5 € pour 1m20 (2,50 € si les exposants sont des enfants). Pré-inscriptions conseillées auprès de [Gavroche.asso@gmail.com](mailto:Gavroche.asso@gmail.com)

Tombola, jeux extérieurs, buvette et restauration sur place. À l'issue de la journée, les invendus seront reversés aux Restos du Cœur.

## ■ Stage de danse africaine

L'association Baobab vous donne rendez-vous **dimanche 8 mars**, de 10h à 13h et de 14h à 17h, à la salle de danse du complexe sportif des Omblais pour un stage de danse africaine. Que vous soyez seul(e), en couple, accompagné(e) d'un copain, d'une copine ou même de votre tante, que vous pensiez ne pas avoir le rythme dans la peau ou pas vraiment l'oreille musicale, venez découvrir toute l'énergie des rythmes sénégalais avec Awa Gassama à la danse, accompagnée

aux percussions par Ismaël M'Bodj et Nabi Fallah.

Renseignements et réservation par courriel à [assobaobab35@gmail.com](mailto:assobaobab35@gmail.com) ou par téléphone au 06 17 74 88 36 / 06 76 73 83 69.

## ■ Séjours linguistiques

Une réunion d'information sur les séjours linguistiques pour les adolescents aura lieu **samedi 7 mars** à l'Espace Anita Conti. Elle se déroulera en deux temps avec une présentation de 10h à 12h suivie, de 12h à 14h, d'une découverte des stands en présence des organismes. Ouverte à tous.

## ■ Allergie au gluten

Parents d'un enfant intolérant au gluten, nous avons, depuis cinq ans, cherché de nombreux outils pour adapter notre alimentation.

Nous proposons aujourd'hui d'échanger nos informations concernant la cuisine, les plats préparés, les fournisseurs, les conditions de prise en charge, l'organisation des congés... avec d'autres intolérants ou parents d'intolérants au gluten.

Si vous êtes concerné et intéressé, vous pouvez contacter le **06 17 49 23 05**.

## ■ Dépositaire Kéolis

Le bar-tabac presse du centre commercial du Trégor est le nouveau dépositaire pour vos recharges de carte Korrigo et l'achat de titres de transport.

**■ Mairie : horaires d'ouverture**  
Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h  
Samedi : permanence état civil de 9h à 12h  
Passeports sur rendez-vous  
[mairie-info@betton.fr](mailto:mairie-info@betton.fr)  
[www.betton.fr](http://www.betton.fr)  
02 99 55 81 01

**Le Pôle Vie de la Cité**  
se situe derrière le centre administratif.  
Horaires d'ouverture au public :  
- lundi, mardi de 13h30 à 17h  
- mercredi, jeudi, vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h

**Le Pôle aménagement de la ville**  
est ouvert au public :  
- lundi et vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h  
- mardi, mercredi et jeudi de 13h30 à 17h



## sommaire

- 4 et 5 ■ **VIE MUNICIPALE**  
Conseil municipal du 25 février  
Élections départementales
- 6 et 7 ■ **JEUNESSE**  
Les rendez-vous de la jeunesse  
Adolescents et premières fêtes  
Café parents
- 8 à 10 ■ **DOSSIER**  
Budget 2015  
Subventions aux associations
- 11 ■ **PORTRAITS ÉCONOMIQUES**  
Alizé Beauté  
L'Orange Bleue
- 12 et 13 ■ **MÉDIATHÈQUE**  
Rendez-vous  
Petit déjeuner avec Robert Goddard  
Rencontre avec Gauz
- 13 ■ **CULTURE**  
Spectacle « Le Groënland »
- 14 ■ **SOLIDARITÉ**  
Un IME en construction  
Zest, une réponse solidaire
- 15 à 17 ■ **VIE ASSOCIATIVE**  
Actualité des associations
- 17 ■ **EXPRESSION DE LA MINORITÉ**
- 18 ■ **JE CHANGE, ÇA CHANGE TOUT !**  
Mauvaises herbes, on vous aime  
Bienvenue dans mon jardin
- 19 et 20 ■ **AGENDA, CLIN D'OEIL**



Livraison de la première tranche des travaux du Trégor.  
Coût : 253 000 €

## CONSEIL MUNICIPAL du 25 février

### SOLIDARITÉ Subvention au CCAS

Le CCAS a pour mission d'aider les familles ayant de faibles revenus. Il gère le service d'aide à domicile ainsi que l'Établissement d'Hébergement pour Personnes âgées Dépendantes (EHPAD), la Résidence de l'Ille qui met à disposition 31 places. Afin d'aider le CCAS à financer ses actions, une subvention de 40 000 € est octroyée et répartie de la façon suivante : 26 000 € pour les aides apportées aux familles et 14 000 € qui seront reversés à l'EHPAD pour l'équilibre de son budget de fonctionnement.

### AMÉNAGEMENT DE LA VILLE

#### Parc d'activités de la Basse Robinais

Afin d'accueillir de nouveaux acteurs économiques sur la commune, la collectivité a décidé de créer une zone d'activités dans le secteur de la Basse Robinais. L'opération a pour objet la création de cinq lots dont la surface sera comprise entre 1 020 et 3 140 m<sup>2</sup> environ.

#### Projet de création d'une chambre funéraire

La création d'une chambre funéraire contiguë à un commerce de pompes funèbres est en projet sur un des terrains du parc d'activités de la Basse Robinais. La commune de Betton ne disposant pas de ce service qui présente un grand intérêt pour la population a émis un avis favorable pour l'implantation de cette structure.

#### Aménagement de la rue de l'Arcoat et du chemin de la Renaudais

La collectivité a décidé d'aménager la rue de l'Arcoat (sur sa partie Ouest) et le chemin de la Renaudais afin de donner un caractère urbain à ces voies et de sécuriser les déplacements. L'opération prévoit la réalisation des travaux suivants : aménagement de la voirie, création de trottoir et d'une piste piétons/cyclos en site propre, modification du réseau d'eaux pluviales, effacement des réseaux aériens, création d'un réseau d'éclairage public et aménagements paysagers.



### AFFAIRES SCOLAIRES Attribution des crédits aux écoles

Les crédits scolaires sont nécessaires au fonctionnement des écoles publiques car ils permettent d'assurer l'achat de fournitures, de matériel éducatif, la réalisation des projets d'école et les dépenses de photocopies. Ils sont déterminés au vu des effectifs scolaires dans les écoles publiques au 1<sup>er</sup>

janvier de chaque année. En 2015, 785 élèves répartis en 30 classes fréquentent les écoles publiques bettonnaises. Les crédits s'élèvent donc à 58 876.21 €.

■ Prochain  
**CONSEIL MUNICIPAL :**  
le mercredi 8 avril à 20h30

Retrouvez toutes les décisions  
du Conseil Municipal sur [www.betton.fr](http://www.betton.fr)

## Abattage d'arbres pour raison de sécurité



Au cours des dernières semaines, deux arbres ont dû être abattus aux abords immédiats de la Mairie. « Nous sommes très attachés à notre cadre de vie et l'environnement végétal contribue grandement à la qualité de celui-ci », rappelle le Maire, Michel

Gautier. C'est donc à regret et pour raison de sécurité que la Municipalité a donné les autorisations nécessaires. Touché par une maladie, l'un des platanes longeant l'avenue d'Armorique a dû être supprimé fin janvier. Quelques semaines plus tard, ce fut au tour d'un chêne centenaire situé sur le halage. « Il présentait des champignons de type polypore à son pied et une souche fragilisée sur un côté », explique Véronique Véron, chargée d'études générales et aménagements à la Région Bretagne. Un de ses plus proches voisins était tombé dans le canal durant l'hiver 2011. Dès lors, par mesure de précaution et conjointement avec les services techniques municipaux, la Région a décidé de le faire abattre. Compte tenu des constructions proches et pour ne pas abîmer le revêtement au sol, c'est un élagueur professionnel, l'entreprise Ruault de Quévert, qui a procédé à son "démontage" à savoir qu'elle l'a tronçonné par morceaux en commençant par la cime. Le bois de ces arbres a été valorisé localement en bois de chauffage. Pour les remplacer, de nouvelles plantations seront réalisées prochainement.

# Élections départementales : votez les 22 et 29 mars

Les 22 et 29 mars, les Breilliens voteront pour élire leurs conseillers départementaux (nouvelle dénomination des conseillers généraux) qui siègeront au Département. De nouveaux cantons, des binômes et un renouvellement complet de l'Assemblée départementale sont les modifications majeures pour ce scrutin.

### CANTON DE BETTON

Betton  
Cesson-Sévigné  
Chevaigné  
La Chapelle-des-Fougeretz  
Montgermont  
Saint-Grégoire

45 000 habitants



### Première nouveauté

L'Ille-et-Vilaine compte désormais **27 cantons** (et non plus 53) redessinés pour garantir un certain équilibre démographique d'un canton à l'autre à l'échelle du département.

### Deuxième nouveauté

Chaque citoyen votera pour **un binôme composé d'une femme et d'un homme** afin d'instaurer une parité stricte, et leurs remplaçants (une femme et un homme). Les bulletins de vote comporteront donc 4 noms au total. La conseillère et le conseiller du canton seront élus solidairement (on ne pourra pas panacher entre les différents binômes qui se présenteront). Toute modification des noms ou tout nom rayé conduira à la nullité du bulletin.

### Troisième nouveauté

**L'assemblée départementale est entièrement renouvelée** (lors des scrutins précédents, l'assemblée était renouvelée par moitié tous les trois ans). En Ille-et-Vilaine, il y aura désormais 54 conseillers départementaux (contre 53 aujourd'hui) élus pour un mandat de 6 ans.

L'assemblée qui dirige le département prend officiellement le nom de Conseil départemental (en remplacement de « Conseil général »). Le nom d'usage, « Département », restera couramment utilisé.

Son président sera élu par ses pairs lors de la séance d'installation de l'assemblée, le **jeudi 2 avril** à Rennes.



### Pour voter à Betton

Les 9 bureaux de vote municipaux seront ouverts de **8h à 18h**. Pour voter, il faut être âgé de plus de 18 ans et être inscrit sur les listes électorales. Les électeurs devront présenter une pièce d'identité. Leur bureau de vote est indiqué sur leur carte d'électeur.

Si un électeur n'est pas disponible lors d'un ou des deux tours de scrutin, il peut faire établir une procuration pour permettre à une personne inscrite sur la liste électorale de la commune de voter à sa place. La procuration est à établir à la gendarmerie - 63 avenue d'Armorique à Betton ou au tribunal d'instance. Pour gagner du temps, le formulaire de demande de vote par procuration est accessible sur <http://service-public.fr>

#### Pratique

■ Pour tout renseignement complémentaire, n'hésitez pas à contacter le service élections de la Mairie au 02 99 55 81 01 ou à consulter : <http://www.interieur.gouv.fr/Elections/Departementales-2015>



## Prépare ton été !

Dans le cadre du relais information jeunesse, le service jeunesse organise différents temps d'informations pour les jeunes qui veulent préparer leur été : pour partir entre copains, passer le BAFa, trouver un job, participer aux chantiers d'été mais aussi rédiger une lettre de motivation. Le premier rendez-vous aura lieu **samedi 21 mars** de 14h à 16h au CAP pour les jeunes de 16 à 20 ans. L'occasion de se pencher sur la rédaction du CV et de la lettre de motivation et d'avoir des conseils et astuces sur la recherche d'un job d'été.

## Forum jeunesse

L'édition 2015 du Forum « Tu fais quoi cet été ? » aura lieu **mercredi 8 avril** de 14h à 17h à la Galerie Espace-Expo. Un après-midi pour trouver tous les renseignements utiles pour bien préparer l'été et profiter des dispositifs mis en place par la commune (bourses aux projets, service babysitting, informations BAFa et BAFD, bénévolat, chantiers d'été...).

**Renseignements : [animation@betton.fr](mailto:animation@betton.fr), [www.facebook.com/anim.betton](http://www.facebook.com/anim.betton) ou auprès des animateurs jeunesse au 06 76 37 03 02**

## À fond la forme

### Soirée sport et farniente

La prochaine soirée sport aura lieu **vendredi 27 mars** à partir de 20h à la salle de sport de la Touche. Que ce soit pour faire un peu de sport ou pour flâner dans les canapés, tu es le bienvenu !

2 €/ joueur. Inscriptions sur place.

### Multisports adultes

Après le Kinball au mois de janvier, pour ce 3<sup>ème</sup> trimestre d'activités qui débutera le **mardi 31 mars**, votre animateur multisports vous propose un menu varié avec du vélo, des jeux de lancer (molkky, palets, pétanque et disc golf) et du tir à l'arc. Le printemps arrive, on prend l'air et on prépare forme et adresse pour l'été !

# Pour l'été, à vos agendas

## Inscriptions aux camps

La Municipalité organise chaque été plusieurs séjours à destination des jeunes bettonnais de 5 à 17 ans. Les inscriptions pour cet été démarrent le mercredi 8 avril à l'occasion du Forum Jeunesse. Les plaquettes seront disponibles **à partir du vendredi 27 mars** dans les différents accueils de la mairie, les commerces et sur le site internet de la ville.

## Job animateur de loisirs

Il est temps de postuler pour travailler au centre de loisirs cet été. Si tu es dynamique, que tu aimes travailler avec les enfants et que tu es responsable, lance-toi ! Le service enfance-jeunesse recherche des anim's débordant d'idées et créatifs. Envoie ta candidature, **avant le 8 avril**, à l'attention de :

Monsieur le Maire,  
Mairie de Betton, Place Charles de Gaulle, 35830 Betton.

## Printemps en folie

Le Printemps en folie revient les **mardi 14 et mercredi 15 avril**.

Un événement aux abords du plan d'eau et de la médiathèque autour d'activités de pleine nature pour tous, mais surtout pour les 7 - 11 ans. Ton pass'nature t'attend !



Les mardis de 19h à 20h30 (hors vacances scolaires). À partir de 16 ans. Adhésion de 20 € à 50 € (en fonction des quotients familiaux). Informations à l'accueil du Pôle vie de la cité ou par téléphone au 02 99 55 16 17.



# Adolescents et premières fêtes

**Pour les adolescents, les premières fêtes constituent des moments de vie sociale et amicale importants. Pour les parents, ils peuvent susciter inquiétudes et questionnements. Comment aborder cette étape de leur construction vers l'âge adulte ? L'association Parents Confiance Betton, en lien avec le collège François Truffaut, se mobilise pour assurer information et prévention.**

Au collège François Truffaut, la responsabilisation constitue un axe fort du projet d'établissement. Avec l'association « Liberté couleurs », la communauté éducative mène des actions de sensibilisation auprès de tous les élèves de 3<sup>ème</sup> sur le thème des « premières soirées entre amis ».

Pour les parents, les premières fêtes sont l'expérience d'un nouveau positionnement qui vient les surprendre dans la ligne de conduite qu'ils s'étaient jusqu'alors efforcés de mener. En vue de préparer cette soirée d'information ouverte à tous les parents, les membres de l'association Parents Confiance Betton sont partis des inquiétudes souvent exprimées : « Mon fils est invité à une soirée, mais je ne connais pas le copain chez qui il va, ni sa famille. Je ne sais pas si un adulte sera présent. Je m'inquiète de savoir s'il y aura de l'alcool... ». « Ma fille veut organiser son anniversaire à la maison. Jusqu'où dois-je cadrer ? Les jeunes veulent dormir ensemble. Dois-je veiller à ce que les filles et les garçons soient séparés ? Faut-il que je reste présent dans la maison ? », « Mon fils me dit qu'il dort chez les copains à la fête. Moi, je ne suis pas trop d'accord mais cela semble tellement important pour lui de rester à la soirée jusqu'au bout. Tout cela génère beaucoup de tensions entre nous ».

## Décoder mes ados

Dernière la question de la confiance, apparaissent pour les parents les peurs liées à tout ce qui leur échappe à présent et n'est plus contrôlable : les fréquentations, les rencontres, la consommation d'alcool, de drogues, la sexualité sans compter les échos préoc-

cupants véhiculés par les médias, la famille, les amis... Tandis que les jeunes laissent filtrer de moins en moins d'informations sur leur vie quotidienne, ils attendent une plus grande liberté... Comment les parents peuvent-ils prendre des repères qui les aident à accompagner leurs enfants avec vigilance et bienveillance ? Comment mener la négociation, bien cerner les contextes et les enjeux mais surtout maintenir le contact, rester un repère solide et savoir éventuellement repérer les signes inquiétants, savoir qui contacter, à qui en parler...

La soirée du **1<sup>er</sup> avril** « Les adolescents et les premières fêtes. Enjeux pour les parents et postures éducatives » sera animée par Christophe Moreau, chercheur indépendant, docteur en sociologie, chercheur associé à la chaire de recherche sur la jeunesse de l'École des Hautes Etudes en Santé Publique de Rennes. S'appuyant sur sa connaissance scientifique mais aussi concrète et pragmatique, il pourra alimenter la réflexion des parents.

### Pratique

■ **Mercredi 1<sup>er</sup> avril, 20h au collège François Truffaut. Soirée ouverte à tous.**

## Café parents Le lien qui fait grandir

**Mardi 24 mars** à partir de 20h30, le service jeunesse propose aux parents d'enfants de 10 à 14 ans de se rencontrer dans les locaux du centre 10/14, place de l'Église afin d'échanger entre eux et avec Anne-Sophie Joly du service Parents ensemble de l'Udaf 35 sur leur relation avec leurs enfants. Un moment de convivialité où la parole est libre et anonyme sur le thème de la parentalité et de la relation humaine.

### Pratique

■ **Sur inscription avant le 20 mars, 15 places disponibles. Renseignements et réservation auprès de Nina Hamard, animatrice jeunesse au 06 76 37 03 02 ou [n.hamard@betton.fr](mailto:n.hamard@betton.fr). Un système de garde pour les enfants des parents participants sera assuré gratuitement.**

# Budget 2015 : investir pour l'avenir

Désendettement, maîtrise des dépenses de fonctionnement, gel de la fiscalité et investissements mesurés sont les maîtres mots de ce budget de transition. Pour prendre en compte la baisse des dotations de l'Etat et les transferts de compétences à la Métropole, de nouveaux équilibres financiers doivent être recherchés. Le vote du budget a eu lieu le 25 février dernier lors du Conseil Municipal. Il a été adopté à l'unanimité.

## Les chiffres

Un budget de **18,4 millions d'euros**

- **11 millions** pour le fonctionnement
- **7,4 millions** pour l'investissement

## Pas de hausse des taux d'imposition depuis 2002

Pour la 13<sup>ème</sup> année consécutive, la Municipalité a décidé de ne pas augmenter les taux d'imposition

- > **Taxe d'habitation : 17,30 %**
- > **Taxe foncière sur le bâti : 19 %**
- > **Taxe foncière sur le non bâti : 37,94 %**



## 3 questions à Bruno Rohon élu délégué aux finances

### En quoi le budget 2015 est-il particulier ?

Il est particulier pour plusieurs raisons :

- C'est tout d'abord un budget de transition puisqu'il s'agit du 1<sup>er</sup> budget présenté par l'équipe municipale issue des urnes en mars 2014.
- C'est ensuite un budget qui a été construit dans un contexte économique et social extrêmement contraint avec des dotations d'Etat en baisse significative.
- Enfin, le fait que la communauté d'agglomération ait obtenu le statut de Métropole, de nouvelles compétences lui sont reconnues et génère des transferts des communes membres qu'il nous faut identifier, quantifier et valoriser au plus juste.

### Une 13<sup>ème</sup> année sans augmentation des taux d'imposition, un choix difficile à faire ?

- Compte tenu de la pression fiscale que les citoyens supportent depuis de nombreuses années et du contexte économique que nous connaissons, la décision de maintenir les taux d'imposition à niveau constant et de poursuivre la politique de désendettement de la commune (pas d'appel à l'emprunt depuis 2009) étaient des préalables clairement affichés pour l'élaboration du budget 2015.

### N'est-ce pas frustrant pour de nouveaux élus de travailler dans un contexte aussi contraint ?

- Précisons d'abord que nous héritons d'une situation financière saine qui est le fruit d'une gestion rigoureuse depuis plusieurs années. La gestion financière des équipes précédentes nous permet aujourd'hui d'atteindre un taux d'autofinancement de nos politiques publiques et d'investissement satisfaisant. Ajoutons que la forte implication des services dans la maîtrise des dépenses de fonctionnement est un atout supplémentaire qui doit permettre une optimisation des dépenses publiques.



La réalisation des voiries est désormais confiée à Rennes Métropole.

## Désendettement de la ville

Betton s'est fortement désendettée avec un encours de la dette de :

**9,744 millions en 2009 / 7,746 millions en 2015**

Soit une dette moyenne de **824 € par Bettonnais**

(contre 1 040 € par habitant en moyenne pour les communes de 10 à 20 000 habitants en France Métropolitaine)  
Capacité de désendettement de Betton : 4,2 années  
Zone verte (moins de 8 ans) considérée comme favorable

Pour 100 €  
dépensés en fonctionnement



pour l'enfance,  
la jeunesse, le sport,  
la culture et les associations



pour l'aménagement  
urbain et le cadre de vie



pour l'administration  
générale et les NTIC  
(Nouvelles Technologies de l'Information  
et de la communication)



pour la citoyenneté  
et la solidarité



pour les  
intérêts de la dette

## Les principaux investissements



Fibre optique  
> 204 000 €



Fonds documentaire  
de la médiathèque  
> 26 838 €



Études de réhabilitation  
de la salle des fêtes  
> 82 000 €



Réalisation  
du boulodrome  
> 200 000 €



Finition des  
travaux d'aménagements  
à la Chaperonnais  
> 90 000 €



Création  
de liaisons piétonnes  
> 34 500 €



Travaux d'accessibilité  
> 70 155 €

# Les associations, ciment du vivre ensemble

Malgré les tensions exercées sur les finances locales, la Municipalité a fait le choix de réaffirmer son soutien indéfectible aux associations. Conformément à ses engagements, elle maintient l'enveloppe financière qui leur est allouée avec 512 656 €. Ce montant permet de couvrir les besoins de la vie associative qui propose à tous des moments de détente, de découverte et d'épanouissement.

## SPORT 152 862 €

Amicale Cyclotouriste Bettonnaise.....	100 €
Association Sportive Collège F. Truffaut.....	300 €
Association Tennis Bettonnais.....	3 000 €
Betton Echecs Club.....	200 €
Betton Twirling Sport.....	150 €
Club Sportif Bettonnais.....	142 912 €
Cyclo Loisirs Bettonnais.....	100 €
Le Cochonnet Bettonnais.....	300 €
Union des Pêcheurs.....	100 €
Vélo boulot Bravo.....	200 €
Dojo Bettonnais.....	2 500 €
DA.GY.BE.....	3 000 €

## CULTURE 175 881 €

Court en Betton.....	3 000 €
Ecole de Musique.....	149 789 €
Eveil.....	9 200 €
Festival de l'Ille.....	13 892 €

## ANIMATION 4 704 €

A.B.V.V. (Quartiers Est de Betton).....	500 €
A.D.P.C. 35 (Protection civile).....	2 000 €
ABAB.....	400 €
Club de l'Amitié.....	100 €
G.D.C.E.C.....	750 €
Modelem Concept.....	100 €
U.N.C. (Union Nationale Combattants).....	250 €
Vivre ensemble.....	100 €
Les jardins d'Armorique.....	100 €
Les jardins de L'Ille.....	404 €

## PETITE ENFANCE 121 789 €

Crèche Polichinelle.....	110 119 €
Ille aux Enfants.....	10 000 €
Parents de la Halte Garderie.....	120 €
À petits pas.....	200 €
Parents Confiance Betton.....	600 €
3 Ailes.....	750 €



## EMPLOI-SOLIDARITÉ 21 820 €

A.C.S.E. 175.....	2 620 €
A.D.M.R.....	2 000 €
A.E.F. (Association Emploi Familiaux).....	1 758 €
Épicerie du Canal.....	1 000 €
Mouvement Vie Libre.....	250 €
Relais Services.....	14 192 €

## INTERNATIONAL 10 200 €

Betton Monténégro.....	200 €
Betton Solidarité.....	3 000 €
Comité de Jumelage.....	5 000 €
DEFI.....	2 000 €

## AUTRES ASSOCIATIONS 25 400 €

Au quotidien, la commune propose également un accompagnement aux associations par :

- **la mise à disposition de moyens** (prêt de locaux, de véhicules, appui logistique et administratif...).

- **la garantie d'un partenariat** par la signature de conventions de moyens et d'objectifs pluriannuelles entre la municipalité et les associations. Le mode de calcul du subventionnement est alors arrêté conjointement.

### Pratique

#### Pôle Vie de la Cité

Service aux associations : 02 99 55 16 17

Lundi, mardi de 13h30 à 17h

Mercredi, jeudi et vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h

# Alizé se refait une beauté

L'institut de beauté emménage dans la résidence des Allées Saint-Martin. Pour gagner en confort sans trop s'éloigner du centre commercial du Trégor.

Un cabinet médical s'y est déjà installé. Des sages-femmes aussi. Une banque suivra. À son tour, Alizé Beauté a saisi l'opportunité. Installé depuis dix ans sous les arcades du Trégor, le centre d'esthétique a déplacé ses cabines dans un local vitré plus petit mais de plain-pied. « Je travaillais sur trois niveaux. Ce n'était pas très pratique pour ma clientèle âgée ou en situation de handicap », justifie Nadia Renault, la responsable du salon. Au rez-de-chaussée de l'immeuble, côté cimetière, l'institut a gagné en accessibilité et en lumière. Aux couleurs de tons clairs et printaniers, Alizé Beauté propose une gamme large de soins esthétiques et relaxants dans une ambiance toujours zen. « Notre point fort, ce sont les modelages du monde (ayurvédique, balinais...) et les soins spécifiques du visage ». Le bar à ongles, tenu par Céline, l'épilation, les soins raffermissant, la réflexologie esthétique ou les décolorations



Nadia Renault dans ses nouveaux locaux.

figurent aussi au menu traditionnel. « Les habitués sont restés fidèles. Une autre clientèle a découvert le salon. J'ai fait le bon choix ».

Olivier Brovelli

### Pratique

■ Alizé Beauté, résidence Allées Saint-Martin - 59 avenue d'Armorique - Tél. : 02 99 55 73 25.

Ouvert du mardi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 19h, fermeture à 18h le mercredi, ouverture à 10h le jeudi. Journée continue le samedi de 9h à 16h.

# L'Orange bleue pour reprendre des couleurs

L'implantation d'une nouvelle salle de fitness confirme le goût des Bettonnais pour les activités sportives.



Des éducateurs sportifs diplômés pour un coaching de qualité.

### Pratique

■ L'Orange bleue - 1 bis rue des Vanniers - ZA de la Forge.

Ouvert du lundi au vendredi de 9h30 à 21h, de 17h à 21h le mercredi et de 9h30 à 12h30 le samedi.

Après Idéal Forme et Idéal Féminin, bien implantés à Betton, voici l'Orange bleue. Ouvert depuis la rentrée dans la zone artisanale de la Forge, le nouveau club de sport affiche les couleurs du premier réseau national de remise en forme, aux commandes de 254 salles franchisées en France et en Belgique.

Avec 780 m<sup>2</sup> de surface dédiée au fitness, le club de Betton est l'un des plus grands d'Ille-et-Vilaine. Trois éducateurs sportifs, diplômés d'état, font vivre la salle où l'on dispense une cinquantaine de cours collectifs par semaine, dévolus au renforcement musculaire, au cardio-training ou à la relaxation. Le club possède aussi une quarantaine de machines en libre-service de type vélos elliptiques, haltères ou rameurs. L'enseigne promet à ses adhérents l'accès à un équipement de qualité et à un coaching personnalisé sans trop se ruiner. « L'esprit du lieu, c'est la convivialité. Nos clients ne sont pas des numéros », assure Yves Bensoussan, son gérant. L'homme connaît le secteur d'activité. Il dirige déjà la salle voisine de Rennes - Saint-Grégoire. « Il y a un fort potentiel sportif à Betton. Le tissu associatif de la commune en est une preuve ». Le club de remise en forme espère convaincre 800 adhérents de rejoindre l'Orange bleue avant la fin de l'année.

O. B.

## Animations multimédia

### ■ Ateliers informatiques

**Samedis 7, 14, 21 et 28 mars à 10h30 :** fraude informatique, téléchargement et fonction multi-écrans.

**Mercredis 11 et 18 mars à 10h30 :** fichiers, dossiers et sélection et relier un ordinateur à Internet.

Programme détaillé en ligne sur [mediathequebetton.fr](http://mediathequebetton.fr)

## Rendez-vous

### ■ Conférence-débat

**Samedi 7 mars à 15h :** conférence-débat avec l'archéologue et auteur Yannick Lecerf qui publie aux éditions Skol Vrei un livre référence sur l'histoire des peuplements en Bretagne du Paléolithique à la conquête romaine : « *La Bretagne préhistorique - les peuplements, des origines à la conquête romaine* ».

### ■ Exposition d'aquarelles

**Du 7 au 21 mars :** le Festival de l'Ille expose une série d'aquarelles sur le thème « les traversées ». L'exposition nous plonge dans l'histoire de l'art avec Courbet et Hokusai et nous emmène sur les lacs d'Amérique du nord avec des peintures inspirées des aquarelles de Winslow Homer.

### ■ Jazz à l'étage



**Samedi 14 mars à 12h :** conférence musicale « **le Jazz dans la chanson française** », From Harlem to Montmartre de Charles Trenet à Claude Nougaro. Charles Trenet, premier musicien français à introduire le swing et les rythmes de jazz dans ses chansons, une influence suivie par de nombreux autres artistes. Les phrases musicales du pianiste inspiré se substituent aux textes quand rôdent les ombres de Sablon, Salvador ou Bécaud. Tel un impressionniste, il sait faire s'épanouir la chanson en couleurs et en saveurs. Entrée libre.

### ■ Plein les mirettes

**Samedi 21 mars à 16h :** les univers de Chopin et de Beethoven s'animent et s'harmonisent dans un trio de courts métrages pour les enfants. Projection, à partir de 3 ans.

### ■ Spectacle tout-petits

**Mercredi 25 mars à 10h :** « *Nez de clown* » par Marianne Franck de la compagnie Poisson d'Avril. René le clown a perdu son nez, ses amis vont l'aider à le retrouver... Une farandole de bulles et de boules rouges dans un décor coloré et animé. Jusqu'à 3 ans. Sur réservation.

### ■ Printemps des Poètes

**Vendredi 27 et samedi 28 mars - 20h30 et 16h :**

« *Au café Pouchkine* » par le groupe Eveil en poésie. Sur le thème de « *L'insurrection poétique* », trois comédiens accompagnés d'un violoniste interprètent les grands poètes russes : Anna Akmatova, Marina Tsvétaïeva, Véra Pavlovna, V. Maïakovski, B. Pasternak, M. Issakovski, O. Mandelstam et... A. Pouchkine. Réservation conseillée.



### ■ Conférence

**Mardi 31 mars à 20h30 :** retransmission en direct des Champs Libres, dans le cadre des Mardis de l'Espace des Sciences, de la conférence d'Alain Lenoir, biologiste à l'Institut de Recherche sur la Biologie de l'Insecte de l'Université de Tours sur le thème « Les fourmis, biodiversité et pollution ».

Les fourmis sont de bons indicateurs de la biodiversité et de l'état des écosystèmes. En effet, ces véritables usines chimiques sont dotées d'un système de communication complexe qui leur permet de se reconnaître grâce à des substances présentes sur leurs cuticules. Mais ces dernières piègent également des polluants comme les phtalates qui dérèglent, notamment, l'activité hormonale chez l'homme.

En lien avec l'exposition « *Mille milliards de fourmis* » présentée aux Champs Libres jusqu'au 17 mai.



## Zoom sur...

### ■ Petit déjeuner avec Robert Goddard



**Samedi 14 mars à 10h :** invité par la librairie Le Faillier pour le festival Rue des livres, le romancier britannique Robert Goddard fait escale à Betton. En partenariat avec le comité de jumelage, la médiathèque vous propose une rencontre privilégiée avec lui sous la forme d'un petit déjeuner !

**Le retour, Edition Sonatine, 2014**

Robert Goddard vit en Cornouailles. Il a publié vingt-trois romans depuis 1986. Longtemps souterraine, son œuvre vient d'être redécouverte en Angleterre et aux États-Unis, où elle connaît un grand succès. L'auteur nous offre avec son dernier roman « *Le retour* » une nouvelle saga familiale à l'épaisseur romanesque exceptionnelle. Avec une intrigue toujours aussi palpitante, aux multiples coups de théâtre, et une profonde empathie pour ses personnages, l'auteur revient ici à son thème de prédilection : comment les secrets de famille influent sur les générations suivantes.

**Toutes les animations sont gratuites. Les réservations se font auprès de la médiathèque au 02 23 27 41 02. Un accueil de vos enfants peut-être organisé sur place, sur réservation uniquement.**

### ■ Rencontre avec Gauz

**Samedi 4 avril à 11h30 :** Gauz, de son vrai nom Armand Patrick Gbaka-Brédé, est photographe, documentariste et directeur d'un journal économique et satirique en Côte-d'Ivoire, pays dont il est originaire et dans lequel il vit un mois sur deux. Remarqué par la critique pour la qualité de son style, de ses satires sociales et de son humour, il est l'une des surprises de la rentrée littéraire.

**Debout-Payé, Le Nouvel Attila, 2014**

Un portrait drôle, riche et sans concession des sociétés française et africaine, et un témoignage inédit de ce que voient vraiment les vigiles sous leur carapace.

Un événement en partenariat avec la librairie Le Faillier.



## CULTURE

# Le Groënland

**Ce spectacle pour adultes, dévoile un moment dans la vie d'une femme qui refuse de rentrer, de rejoindre la routine. Elle déambule avec sa fillette, invisible sur scène, toute une nuit dans la ville. Elle joue, provoque, enrage et envisage l'évasion : partir au Groënland pour fuir l'insatisfaction et retrouver l'essentiel... avec ou sans sa fille ?**

À partir du texte percutant, sensible et non dénué d'humour écrit par Pauline Sales en 2003, cette pièce pose un regard lucide et poétique sur ce que les conventions sociales passent parfois sous silence : la sensation d'enfermement malgré l'amour que l'on porte à son enfant. La place que tient la petite fille et l'imaginaire dans lequel entre le personnage permettent différents niveaux de lecture.

Dans ce parcours qui frôle l'onirisme, les questions de liberté et de responsabilité individuelles, de faux semblants et d'isolement social sont posées sans imposer de jugement. Il s'agit d'effleurer ce qui peut être commun aux individus, à différents degrés, pour inviter le public à une réflexion et à une discussion libre à l'issue du spectacle.

### Pratique

■ « **Le Groënland** » par la compagnie L'OctoCie. Mise en scène et interprétation, Maelenn Le Faucheur. **Vendredi 20 mars à 20h30 - Auditorium de la médiathèque. Nombre de places limité. Réservation et renseignements au 02 99 55 16 17. Spectacle proposé en partenariat avec l'association Parents Confiance Betton et le Multi-accueil associatif Polichinelle.**



# Un IME en construction

L'association Ar Roc'h lance les travaux de construction d'un Institut Médico-Educatif (IME) de 35 places réservées à des enfants déficients intellectuels.

La première pierre a été posée officiellement début février. Le bâtiment devrait ouvrir à la rentrée prochaine. Il accueillera en semi-internat 35 enfants et adolescents, âgés de six à treize ans, atteints de déficience intellectuelle. Le projet est conduit par l'association Ar Roc'h, déjà gestionnaire de l'Institut thérapeutique éducatif et pédagogique (ITEP) Tomkiewicz, situé juste en face.

Une trentaine de salariés de l'association seront aux côtés des enfants pour leur dispenser au quotidien un enseignement et un accompagnement éducatif adaptés à leurs capacités. Des professionnels du monde médical (psychologue, médecin, orthophoniste...) y interviendront ponctuellement.

Conçu sur 1 500 m<sup>2</sup>, essentiellement en rez-de-chaussée, le bâtiment accueillera aussi les bureaux de l'association et un service d'éducation spéciale et de soins à domicile (SESSAD).



Pose de la première pierre par Françoise Le Tallec, présidente d'Ar Roc'h.

De nouvelles places de stationnement seront aménagées à proximité. Côté bâti, des toits végétalisés et quelques panneaux solaires seront visibles depuis la rue.

Avec l'implantation de l'IME Le 3 mâts, la zone d'activités de Bel Air conforte sa vocation d'accueil d'établissements à caractère médical, social et éducatif.

O.B.

## Pratique

Plus d'infos : [www.asso-desamislesrochers.fr](http://www.asso-desamislesrochers.fr) - tél. : 02 99 00 31 63.

# Une réponse solidaire à vos besoins de main d'œuvre



Christine Utiel en charge du dispositif ZEST.

Créée en 1993, ACSE 175 est une Association Intermédiaire qui appartient à l'économie sociale et solidaire.

Elle propose ses services auprès des particuliers, des collectivités locales, des associations et entreprises dans le secteur des emplois familiaux pour l'entretien intérieur (ménage, repassage, vitres...), l'entretien extérieur (tonte pelouse, nettoyage, taille, bêchage, plantation...) mais aussi du bricolage, des manutentions...

En ce début d'année, en partenariat avec 4 autres associations, elle propose un nouveau dispositif à l'attention des professionnels

du bâtiment : ZEST bâtiment et second œuvre. « Face à un surcroît d'activités sur un chantier ou à un imprévu (intempéries, défaillances de personnel, différé de livraison de lots) qui risque de compromettre vos plannings et engendrer des pénalités de retard, nous pouvons vous aider à trouver très rapidement des ressources humaines supplémentaires », explique René Piel, président de ACSE 175.

l'aide plaquiste, ouvrier manutentionnaire, aide coffreur, peintre, poseur de canalisations, assistants administratifs... L'association analyse les besoins en personnel et assure l'accompagnement à la prise de poste. « Nous nous occupons de toutes les formalités administratives pour que les employeurs puissent se concentrer sur leur cœur de métier ».

ZEST bâtiment et second œuvre, c'est également une offre socialement responsable, véritable atout dans la réponse aux marchés publics qui contiennent des clauses sociales.

## Pratique

32 avenue d'Armorique  
Du lundi au vendredi de 8h30 à 17h30  
02 99 55 79 80 ou [contact@zest-batiment.fr](mailto:contact@zest-batiment.fr)

# Cinéma en fête

Comme chaque année, le cinéma associatif d'Ille-et-Vilaine prépare sa fête de printemps du 18 mars au 29 mars et le cinéma Le Triskel se joint à l'événement autour d'une petite équipe de bénévoles. Durant cette période, toutes les séances sont à 3,50 €, à l'exception de la soirée du jeudi 26 mars consacrée aux courts-métrages proposée à 2 €.

Une projection découverte de jeunes talents sera également mise à l'honneur. À cette occasion, le public pourra découvrir des films français et étrangers sur divers thèmes.

La fête du cinéma, c'est aussi l'occasion de sortir des sentiers battus. 4 temps forts sont programmés au Triskel :

■ **Mercredi 18 mars** à 20h30 : projection du documentaire de Mehran Tamadon « *Iranien* ». Le dialogue s'engage entre des religieux et un athée iranien. Le réalisateur pose adroitement la délicate question politique du vivre ensemble. À l'issue de la séance, un échange avec le public sera organisé autour de l'intervention d'un philosophe.

■ **Dimanche 22 mars** à 11h, venez découvrir « *À la poursuite de Roi-Plume* », un film d'animation danois qui évoque la question du deuil. Ce conte fantastique, accessible à partir de 5 ans, est présenté à un horaire adapté aux familles.

■ **Jeudi 26 mars**, la soirée est consacrée aux courts métrages. Pendant 1h25, le public découvrira les sept courts en lice et pourra ensuite voter. À l'issue des votes de toutes les salles associatives d'Ille-et-Vilaine, un Prix du Public sera décerné. Un jury de jeunes âgés de 15 à 18 ans, qui compte parmi ses membres la Beltonnaise, Bleuenn Blotière remettra également son prix.



L'équipe de bénévoles.

■ **Vendredi 27 mars** à 20h30, dernier temps fort avec « *Empreinte vagabonde* ». Sur des images d'archives de la cinémathèque de Bretagne, trois musiciens accompagneront en direct cette plongée dans ce que fut la vie des années 1920 à 1960 près de chez nous. En fin de séance, les bénévoles vous feront partager crêpes et bolées de cidre autour des musiciens.

La Fête du Cinema35 se terminera au Triskel sur la projection du film « *Tokyo fiancée* » inspiré du roman d'Amélie Nothomb « *Ni d'Eve Ni d'Adam* ». Cette projection est organisée en collaboration avec la médiathèque sur le thème de l'écrit à l'écran. À la fin de la séance, lecteurs et spectateurs pourront échanger sur l'adaptation à l'écran de cette histoire. Durant les jours qui précéderont cette projection, des dessins inspirés des techniques de la calligraphie japonaise réalisés par l'artiste Jean Belhomme viendront planter un décor évocateur du Pays du soleil levant.

# Artothèque Inspirations partagées

Emprunter une œuvre d'art comme on emprunte un livre à la bibliothèque, c'est le principe des artothèques. À Betton, Jean Belhomme, artiste peintre et photographe, est à l'initiative du projet **Inspirations partagées** un lieu unique de diffusion de la création contemporaine.



« *Inspirations partagées* fonctionne selon le principe d'une bibliothèque d'art en offrant aux particuliers, établissements scolaires, entreprises et collectivités la possibilité d'emprunter des œuvres originales ou des reproductions signées et numérotées pour une durée de 3 mois. La volonté est d'apporter l'art chez le spectateur, de le faire entrer dans son intimité, pour apprendre au public à cohabiter avec l'œuvre, et lui faciliter l'accès et la compréhension de l'art contemporain », explique Jean Belhomme. « L'acte d'accrocher une œuvre sur son mur ne se fait jamais dans l'indifférence. Emprunter et accrocher une œuvre dans son espace quotidien est l'occasion d'échanger des points de vue, d'exprimer des perceptions et des émotions avec sa famille, ses amis, ses collègues, ses voisins ».

Quand l'art contemporain devient un bien culturel accessible à tous... Rendez-vous le 28 mars !

## Pratique

Inspirations partagées, 36 rue du Clos – Tél. : 02 99 55 07 75 ou 06 08 46 10 44.  
Modalités d'adhésion à l'Artothèque sur <http://www.atelier-inspirations.com>

## À Petits Pas vers l'enfance

L'association À Petits Pas, créée il y a un an, est un groupement d'assistants maternels agréés par le Conseil Général qui a pour objectif de faciliter la mise en relation parfois compliquée entre des parents en recherche d'un mode de garde et les assistants maternels disponibles. Ainsi, il suffit aux parents de contacter la personne responsable des appels, de lui préciser ses attentes comme l'âge de l'enfant, la localisation recherchée ou encore les jours et horaires de garde. Cette dernière diffuse aussitôt la demande par le biais de ses canaux de communication. Les membres de l'association sont informés en temps réel et contactent les parents directement. « C'est très pratique, et cela représente un gain de temps considérable pour tout le monde. Plus besoin de téléphoner à toutes les personnes de la longue liste papier décourageante et rarement tenue à jour auparavant », explique Gaëlle Evellin, assistante maternelle agréée et secrétaire générale adjointe de l'association.

À Petits Pas propose également à ses adhérents des formations de qualité, en complément de celles données par le Conseil Général. Effectuées sur leur temps libre, elles offrent à ces professionnels l'opportunité d'enrichir leurs connaissances, d'échanger sur leur métier et sur des thèmes variés comme les jeux, le langage, la nutrition ou encore l'éveil corporel et aussi de se perfectionner aux gestes



Les membres de l'association À Petits Pas.

qui sauvent avec des remises à niveau du PSC1, formation obligatoire à cette profession. « Et puis, avec l'association on a l'occasion de se retrouver autour d'événements conviviaux comme la galette des rois ou le repas annuel et de partager des moments agréables à l'image des soirées bricolage et travaux manuels que nous organisons ».

### Pratique

■ Pour les parents à la recherche d'une assistante maternelle, vous pouvez contacter Anne Lefeuvre au 02 99 55 91 62. Pour toute autre information, Gaëlle Duhil est joignable entre 13h30 et 15h au 02 99 55 32 75.

## Betton Solidarités Soirée annuelle

La soirée annuelle de Betton Solidarités, organisée au profit des partenaires de l'association, aura lieu **samedi 14 mars**, à la Salle des Fêtes de la Mairie sur le thème : *l'éducation à la citoyenneté au service du développement*. La manifestation débutera à 16h30 par la visite des expositions. À partir de 17h, une présentation de l'association Défi sera organisée, suivie d'une table ronde en présence de ses autres partenaires, la crèche d'Alreiqua et l'Opération orange. À l'issue des discussions un apéritif sera servi aux participants.

La soirée se poursuivra par un repas africain (sur inscription) et de multiples animations vous seront proposées. Tout au long de la soirée, il sera également possible de profiter des expositions des différentes associations.



### Pratique

■ Samedi 14 mars - Salle des Fêtes - Entrée libre - pendant le débat, une garderie avec animations sera proposée gratuitement. Renseignements auprès de Guy Briand au 02 99 55 00 54.

## Relais Atout'Âge

**Vendredi 6 mars** : amusons-nous à partir de mots

**Mardi 10 mars** : marche douce à Betton

**Vendredi 13 mars** : déjeuner convivial

**Mardi 17 mars** : marche douce à la Mézière

**Vendredi 20 mars** : animation musicale

### Pratique

■ 1 bis rue des Marronniers - Local ouvert tous les mardis et vendredis de 14h à 17h - 02 99 62 55 33 (aux heures d'ouverture) ou Relais Services au 02 99 55 82 82. Pour les marches douces, les mardis, le rendez-vous est fixé à 14h15 au local. Les autres activités débutent à 14h30.

**Mardi 24 mars** : marche douce à Betton

**Vendredi 27 mars** : fabriquons des paniers en osier avec René Dominguez

**Mardi 31 mars** : Marche douce secteur de La Chaperonnais

## École de pêche bientôt la reprise

L'Atelier Pêche et Nature reprend ses activités chaque mercredi à compter du **1<sup>er</sup> avril et jusqu'au 24 juin**. Inscription à partir de 10 ans. La carte de Pêche de l'Union des Pêcheurs à la ligne de Rennes et de la Région est obligatoire. Vous pouvez vous la procurer auprès de l'un des dépositaires de l'Union des Pêcheurs soit au Décathlon de Betton ou auprès de la P'tite Pause, 41 rue de Rennes ou directement en ligne à <http://www.cartedepeche.fr>

Lors de la remise de la carte, demandez le guide gratuit sur la réglementation en vigueur, les dates d'ouverture de chaque espèce et la taille des poissons.

Pour plus de renseignement : [ecoledepeche35@orange.fr](mailto:ecoledepeche35@orange.fr) ou [www.ecoledepeche35betton.com](http://www.ecoledepeche35betton.com)



### EXPRESSION DE LA MINORITÉ

## " Betton alternative "

### Betton, des mutations à venir ?

Au cours des mois et années à venir, plusieurs projets risquent d'impacter fortement le visage de la commune de Betton comme :

- une surface commerciale de 3 000 mètres carrés prévue à La Plesse au coeur d'une ZAC constituée de nouveaux logements. Cela modifiera sans aucun doute l'équilibre est/ouest de la commune et nécessitera une nouvelle entrée de ville depuis la RD 175, le tout avec une large concertation de toute la population de Betton ;

- le réaménagement de la rue de Rennes, et en particulier une nouvelle entrée de ville pour les personnes venant de Rennes. Cela devra faire l'objet d'une réflexion poussée afin de rendre plus belle et attractive notre commune ;

- la rénovation de la salle des fêtes nécessaire sans aucun doute, tant d'un point de vue fonctionnalités que d'un point de vue développement durable, ne

## " Unis dans l'Action pour les Bettonnais "



Patrick Deshayes

### NOUVEAUTES et PROJETS 2015...

Mais qu'en est-il vraiment ?

De nombreuses pistes sont ouvertes à réflexions et études... comme depuis plusieurs décennies. Mais quels sont les véritables chantiers annoncés budgétairement pour cette année ? car sans être cigale, ne serait-il pas nécessaire en cette période de repli économique de mettre en place une politique ambitieuse d'investissements qui à court terme produit de l'emploi et améliore les plans de charge de nos entreprises demandeuses... Préparant ainsi notre commune à la réalisation des objectifs qui lui sont assignés par son nouveau statut de « pôle d'appui au cœur de métropole ».

Si nous pouvons nous féliciter de la décision de maintenir les taux d'imposition sur notre commune ainsi que les dotations aux associations, il est regrettable que le seul investissement notoire au Budget Primitif 2015 soit la réalisation du boulo-drome pour un montant de 200 K€. Qu'en est-il de la poursuite de la re-construction et rénovation du secteur du Trégor - dossier majeur il y a un an, et 1<sup>er</sup> objectif déclaré lors des vœux 2015 - qui doit devenir le Centre Ville indiqué par les nouveaux panneaux d'indication apposés dans la commune... L'aménagement n'est pas qu'une affaire de commerces... ni d'implantations d'immeubles !

Aujourd'hui, c'est un devoir de nos communes de participer à la redynamisation de l'économie. Le levier principal en est un investissement immédiat créateur de richesses. En cela, notre ville se doit d'être un exemple et de se préparer aux échéances à venir en renforçant la qualité et le nombre de

Avertissement : le style, les éléments, renseignements, descriptions de faits ou assertions figurant dans ce droit d'expression sont publiés sous l'entière responsabilité de leurs auteurs et ne peuvent engager la responsabilité du directeur de publication ou de la ville.

serait-ce que par de sérieux travaux d'isolation. Toutefois, il ne faudra pas s'arrêter là et penser à en faire de même pour l'ensemble de la mairie !

- un lycée public de plus de 1 500 élèves, prévu par le Conseil Régional au nord-est de Rennes et qui pourrait s'installer dans la partie est de Betton si notre commune est retenue. Ce projet, à plus long terme, créera une nouvelle dynamique et renforcera l'attractivité de notre commune s'il est bien réfléchi dès à présent...

### Dans le respect d'une gestion financière exemplaire.

Pour cette année, la municipalité a fait le choix de maintenir au niveau de l'an passé les dépenses de fonctionnement, sans augmenter le taux d'imposition des ménages de la commune.

Ce sont des efforts louables qu'il faudra poursuivre de manière à ce que les investissements prévus dans les années à venir puissent se faire dans de bonnes conditions.

Ainsi, si vous désirez me faire part de vos points de vue sur tous ces sujets, je serai à votre écoute le deuxième samedi de chaque mois, de 14h30 à 17 h, au local situé 32 avenue d'Armorique. Il est également possible de me joindre par courriel à l'adresse : [j.meyer@betton.fr](mailto:j.meyer@betton.fr)

Joël Meyer

ses services et de ses commerces. La croissance de population annoncée avec la construction de plus de 3 500 logements, ne devrait-elle pas être anticipée pour éviter les erreurs du passé... ?

La permanence, le **1<sup>er</sup> samedi de chaque mois de 10h à 13h**, au 32 avenue d'Armorique est à votre disposition ou SRV à tout autre moment à partir du site : <http://laparoleauxbettonnais.com>, ou par tél. au 07 810 592 14.

**Erratum** : Le mois dernier, une erreur matérielle a tronqué l'expression de Christine Coudrais. Elle est reprise ci-dessous dans son intégralité.

**Accessibilité** : La loi 2005 donnait 10 ans aux établissements recevant du public (ERP), répertoriés par catégories selon leur capacité d'accueil, pour être accessibles à TOUS. Il a été récemment décidé d'accorder un temps supplémentaire pour la réalisation des travaux : c'est l'ad'AP (agenda d'accessibilité programmée). Aucune amende pénale ne sera donc appliquée aux établissements public ou privé n'ayant pas respecté les obligations en terme d'accessibilité ET un délai supplémentaire de trois ans pour réaliser les travaux leur sera accordé et ce à compter d'octobre 2015, date butoir pour le dépôt des dossiers auprès des mairies.

**Mais que l'on ne s'y trompe pas : derrière ce délai supplémentaire, l'engagement précis de réaliser les travaux d'accessibilité perdure.** J'ai eu l'occasion de m'exprimer à plusieurs reprises sur ce sujet : Betton a déjà beaucoup de retard en terme d'accessibilité. Il faut se saisir de l'opportunité de l'ad'AP pour permettre à tous de vivre sereinement dans la commune. Je l'ai indiqué récemment à Monsieur Le Maire. Je resterai vigilante, vous pouvez compter sur moi.

Christine Coudrais

# Mauvaises herbes, on vous aime !

Elles concurrencent nos plantes cultivées, elles ont un fort don de résistance ou elles ne répondent pas à nos critères esthétiques, alors, nous les appelons mauvaises herbes... Cette réputation qui leur colle à la tige n'est pourtant pas justifiée. A l'occasion de la Semaine sans pesticides, venez découvrir en quoi elles peuvent être utiles au jardin...

Plantes couvre-sol, plantes attirant la faune auxiliaire du jardinier, purins ou extraits de plantes insecticides ou fongicides, plantes comestibles, médicinales ou tout simplement décoratives, nos « mauvaises » herbes peuvent être tout cela à la fois. Aussi, plutôt que de les combattre à grand renfort de désherbant chimique, au risque de mettre notre environnement en péril, apprenons à les connaître et à les utiliser.

## Les choisir pour ne pas les subir

La nature ayant horreur du vide, un espace inoccupé sera rapidement colonisé par des plantes pionnières pas toujours appréciées par le jardinier. Pour éviter ce désagrément, l'idéal consiste à couvrir le sol à l'aide d'une plante couvre-sol : une plante choisie plutôt qu'une plante subie...

# Les 13 et 14 juin, ouvrez votre jardin

En Bretagne, tous les 2 ans, des acteurs du tourisme et de l'environnement\* se mobilisent pour promouvoir des techniques de jardinage au naturel. Le temps d'un week-end de juin, plus d'une centaine de jardiniers amateurs ouvriront les portes de leur jardin pour échanger sur des solutions qui permettent d'avoir un beau jardin sans pour autant utiliser des produits dangereux pour la santé et l'environnement. Petits ou grands, en longueur ou en carré, en ville ou en campagne, jardin privé ou partagé, tous ont leur intérêt et sont entretenus de la même façon : sans pesticides ou engrais chimiques et avec beaucoup de passion. Si vous êtes sensibles à l'environnement et adoptez des pratiques de jardinage écologique, si vous aimez les rencontres et partager vos expériences, alors ouvrez votre jardin avec notre soutien le week-end des 13 et 14 juin !

Le lierre terrestre, par exemple, tapisse rapidement le pied des parterres et des haies. Avec ses jolies feuilles rondes, il préserve l'humidité du sol et constitue un abri protecteur pour la faune du jardin.

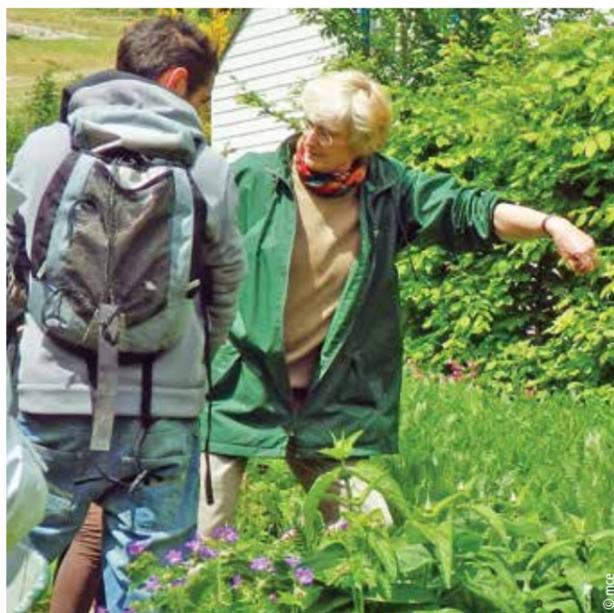
Le trèfle blanc : qui ne l'a pas remarqué dans sa pelouse... et tenté de s'en débarrasser ? Il est pourtant un excellent engrais vert qui améliore continuellement la qualité du sol.

Combattue dans les pelouses à coup de désherbant collectif, la pâquerette est pourtant une source de pollen et de nectar sûre et abondante pour bon nombre d'insectes.

Il existe de nombreuses autres essences de plantes dont vous pourrez découvrir les qualités naturelles lors de l'exposition présentée à l'entrée du marché le **dimanche 5 avril**. Présentées par le Syndicat Intercommunal du Bassin Versant de l'Ille et de l'Illet, les informations sur les mauvaises herbes et le jardinage au naturel peuvent également être consultées sur le site de la Maison de la Consommation et de l'Environnement, [www.mce-info.org](http://www.mce-info.org).

### Pratique

■ **Dimanche 5 avril - À l'entrée du marché.**  
Informations sur le jardinage au naturel : paillage, compostage et exposition sur les mauvaises herbes.  
Retrouvez l'ensemble des animations proposées par le Syndicat Intercommunal du Bassin Versant de l'Ille et de l'Illet sur [www.bvii.fr](http://www.bvii.fr)



### Pratique

■ Informations et inscription avant le 3 avril par téléphone au 02 99 30 78 21 ou sur [www.bienvenue dans mon jardin bretagne.org](http://www.bienvenue dans mon jardin bretagne.org)

\*La coordination des Jardiniers de Bretagne, la Maison de la Consommation et de l'Environnement, l'Association des Communes du patrimoine rural de Bretagne, le Conseil Général des Côtes-d'Armor, le Comité départemental du tourisme du Morbihan, les pays touristiques des Côtes-d'Armor et la Maison de l'Agriculture Bio 29.

## EN CAS D'URGENCE

**Police municipale** : 06 77 09 23 03  
**Permanence adjoint le week-end** : 06 07 80 90 02  
**Gendarmerie** : 63, avenue d'Armorique, 02 99 55 85 38 ou 17  
**Pompiers** : 18 ou 112  
**Pharmaciens** : pour connaître la pharmacie de garde, composez le numéro unique : 32 37  
**Médecins** : pour tout renseignement concernant les gardes des médecins, le soir ou le week-end, composez le 15.  
**Sage femme libérale** : Sandrine Hupel : 02 23 27 48 82  
**Infirmiers** : M. Aleno, Mme Fonteneau et Mme Lebrun : 02 99 55 87 48  
Mme Beurrier, Mme Danlos, Mme Riot et Mme Rocher : 02 99 55 90 88  
M. Prunier et M. Simon : 02 99 55 70 06  
**Ambulances** : Ambulances Christian, Betton : 08 10 12 12 18 ou 06 80 33 89 46  
Melesse : 02 99 66 16 80  
**Transport de malade assis** : Taxi Christian : 08 10 12 12 18 ou 06 80 33 89 46  
ASAP Taxi Laferté : 02 99 55 71 71 ou 06 77 13 44 74  
**Conciergerie** : Mairie : 06 07 80 90 04 - Omblais : 06 80 08 47 32

## CARNET DE BETTON

### Naissances

**Nina Urvoy**  
Le 15 janvier 2015  
**Adam Le Verger**  
Le 16 janvier 2015  
**Kenzo Lebaillif**  
Le 21 janvier 2015  
**Désirée Ortica**  
Le 22 janvier 2015  
**Sila Alolabi**  
Le 23 janvier 2015  
**Louis Hillereau**  
Le 26 janvier 2015  
**Alexis Legavre**  
Le 26 janvier 2015  
**Julia Marion**  
Le 27 janvier 2015  
**Ana-Rose Texier**  
Le 28 janvier 2015  
**Clara Le Gal**  
Le 29 janvier 2015  
**Juliana Paulet Bayard**  
Le 30 janvier 2015  
**Raphaëlle Vallée Denis**  
Le 1<sup>er</sup> février 2015

### Dayana Lefebvre

Le 2 février 2015  
**Coline Briec**  
Le 5 février 2015  
**Robin Diguët**  
Le 9 février 2015  
**Décès**  
**Yves Dauguet**  
78 ans  
Le 15 janvier 2015  
**Robert Vermet**  
82 ans  
Le 15 janvier 2015  
**Gilbert Audrain**  
66 ans  
Le 23 janvier 2015  
**Pierre Hardy**  
83 ans  
Le 1<sup>er</sup> février 2015  
**Marcelle Houel née Payoux**  
73 ans  
Le 4 février 2015  
**Alain Pierre**  
61 ans  
Le 10 février 2015

## PERMANENCES

### Infos Sociales

**Assistances Sociales**  
Permanences le **mardi matin sur rendez-vous** au Point Accueil Emploi, 28 avenue d'Armorique. Les rendez-vous sont à prendre auprès du CDAS de Pacé au 02 99 27 76 41.

**Caisse Primaire d'Assurance Maladie**  
À partir du 1<sup>er</sup> janvier, permanences uniquement sur rendez-vous au 36 46 (du lundi au vendredi de 8h30 à 18h). Les feuilles de soins sont à envoyer à la CPAM d'Ille-et-Vilaine à Rennes.

**Service Relais Assistants Maternels de la Caisse d'Allocations Familiales**  
Permanences téléphoniques au 02 99 53 97 85.

**Association Vie Libre**  
Elle apporte aide et soutien aux malades alcooliques. Les réunions se tiennent le 3<sup>ème</sup> samedi de chaque mois à l'espace Anita Conti de 10h à 12h.

**Conciliateur de justice**  
Permanences les 2<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> mardis après-midi de chaque mois sur rendez-vous, au PAE, 28 avenue d'Armorique. Renseignements à l'accueil général de la Mairie au 02 99 55 81 01.

**Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles**

Le CIDFF35 propose une **permanence mensuelle de notaire le vendredi après-midi de 14h à 16h30 sur rendez-vous**. Cette consultation, gratuite, s'adresse à tous et en particulier aux femmes. Prise de rendez-vous et renseignements sur les autres permanences et activités du CIDFF au 02 99 30 80 89.

**Centre local d'information et de coordination**  
Le « Clic Noroit » s'adresse aux personnes âgées et handicapées pour les informer, les orienter dans leurs démarches et accès aux droits. La prochaine permanence aura lieu le **12 mars** au Point Accueil Emploi, 28 avenue d'Armorique. **Prise de rendez-vous au 6c rue Alain Colas à Montgermont au 02 99 35 49 52.**

**InfosPro Betton**  
Permanence d'information pour les salariés et les chefs de petites entreprises. **Tous les lundis de 10h30 à 12h30**, 28 avenue d'Armorique  
**Contact : 02 99 55 10 13** ou [infosprobetton@gmail.com](mailto:infosprobetton@gmail.com)  
**Plus de renseignements sur [www.dres.fr](http://www.dres.fr)**

**Service de médiation familiale**  
L'UDAF 35 propose des permanences d'information sur rendez-vous, rue Maurice Le Lannou à Rennes. Le service accès aux droits de l'UDAF 35 met en place, à titre expérimental, un dispositif « budget info familles ». Il est destiné à toutes les personnes qui rencontrent une difficulté financière afin de pouvoir les orienter vers des dispositifs adaptés. Il s'agit de permanences téléphoniques qui ont lieu tous les matins du lundi au vendredi de 9h30 à 12h.  
**Contact : 02 23 48 27 17 - [mediationfamiliale@udaf35.unaf.fr](mailto:mediationfamiliale@udaf35.unaf.fr)**

**Allo Parlons d'Enfants**  
Une équipe de professionnels de l'enfance, de l'adolescence et de bénévoles, formée à l'écoute. Isolement, souffrance, conflit, violence, crise... Ils peuvent vous aider : **02 99 55 22 22** (appel anonyme non surtaxé).

**Protection Maternelle et Infantile**  
Consultations, sur rendez-vous, le 3<sup>ème</sup> lundi après-midi de chaque mois. Permanences des puéricultrices : **les lundis de 14h à 16h**, sans rendez-vous. Elles ont lieu 5 rue de la Rabine à Betton. Prise de rendez-vous au CDAS de Pacé au 02 99 27 76 41.

**Mouvement Vie Libre**  
Lieux d'écoute et d'information qui vient en aide aux personnes en difficultés avec l'alcool et en soutien à l'entourage. Réunions les 1<sup>ères</sup> et 3<sup>èmes</sup> vendredis de chaque mois de 20h30 à 23h à la Maison Associative de la Santé, 36 Bd Albert 1<sup>er</sup> à Rennes. Contact : 02 99 78 16 97.

## Environnement

### Horaires de la déchèterie

**Lundi** : 14h-18h  
**Mardi** : 9h-12h  
**Mercredi** : 9h-12h et 14h-18h  
**Jeudi** : fermée  
**Vendredi** : 14h-18h  
**Samedi** : 9h-12h et 14h-18h

### Distribution des sacs jaunes

La distribution des sacs jaunes, assurée par les services de Rennes Métropole, en porte à porte est décalée cette année. Elle devrait avoir lieu courant mai. Les foyers qui n'ont plus de sacs jaunes peuvent s'en procurer à l'accueil général de la Mairie.

### Visite du centre de tri

Rennes Métropole organise des visites pédagogiques du centre de tri à l'intention des particuliers de Rennes Métropole. Inscription obligatoire au 0800 01 14 31 (appel gratuit) au moins 48 heures avant la visite.

**13 mars à 10h - 18 mars à 14h - 26 mars à 18h30 - 1<sup>er</sup> avril à 14h - 10 avril à 10h**

### Le Printemps, c'est pour bientôt !

Avec l'arrivée du printemps, vos poulaillers pourraient recevoir la visite de Maître Renard et celle-ci ne serait certainement pas la bienvenue. Un piégeur agréé du G.D.C.E.C. de Betton peut vous rendre visite et intervenir afin de clarifier ce désagrément. Lorsque vous constatez les premières attaques, n'hésitez pas à nous joindre au 06 07 21 61 79 ou par courriel à [gdcec35@orange.fr](mailto:gdcec35@orange.fr)  
[www.association-contre-les-organismes-nuisibles.com](http://www.association-contre-les-organismes-nuisibles.com)

## Ils viennent d'arriver sur la commune...

### Psychologue

**Agnès Pons Gaudry-Joseph**  
73 rue du Vau Chalet  
Tél. : 02 23 37 47 25 / 06 50 31 29 91  
✉ [agnes.ponso467@orange.fr](mailto:agnes.ponso467@orange.fr)

### Avocat

**Cabinet Bonnaudeau-Furic**  
59 avenue d'Armorique  
Tel. : 02 99 65 67 24  
✉ [ybf@avocat-rennes.com](mailto:ybf@avocat-rennes.com)  
📍 [www.ybf-avocat-rennes.com](http://www.ybf-avocat-rennes.com)

**Directeur de la publication** : Michel Gautier - Rédaction : Service communication Séverine Geffroy, Olivia Dallongeville - Ont collaboré à ce numéro : Marie-Pierre Legendre, Olivier Brovelli et les services de la commune - Photos : Franck Hamon - Création : Esprit graphique - Réalisation : Rozenn Gautier - Impression : Tpi Betton - Dépôt légal : n°961 du 15 juin 1990.

Mairie de Betton 02 99 55 81 01 [www.betton.fr](http://www.betton.fr) - mail : [mairie-info@betton.fr](mailto:mairie-info@betton.fr) - **Prochaine parution** : Betton infos d'avril. Les informations sont à communiquer au service communication de la Mairie avant le 10 mars. N'hésitez pas à contacter le service communication avant cette date limite. Imprimé à 5 500 exemplaires.

# AGENDA CULTUREL ET DE LOISIRS



75 enfants ont participé au défilé du carnaval lors duquel les habitants du quartier du Pont Brand ont pu voir passer des princesses, des animaux rigolos et des super-héros.



SAMEDI 7 MARS

**Conférence**  
Médiathèque

DU 7 AU 21 MARS

**Exposition**  
Médiathèque

LES 7, 11, 14, 18, 21 ET 28 MARS

**Ateliers informatiques**  
Médiathèque

LES 13, 14 ET 15 MARS

**Théâtre**  
Cinéma Le Triskel

SAMEDI 14 MARS

**Petit déjeuner avec Robert Goddard**  
Médiathèque

**Jazz à l'étage**  
Médiathèque

**Soirée solidarité**  
Salle des Fêtes

SAMEDI 15 MARS

**Braderie Polichinelle**  
Salle des Fêtes

DU 18 AU 29 MARS

**Cinéma 35 en Fête**  
Sur différents sites

VENDREDI 20 MARS

**Spectacle « Le Groënland »**  
Médiathèque

DU 20 AU 30 MARS

**Semaine sans pesticides**  
Sur différents sites

SAMEDI 21 MARS

**Plein les mirettes**  
Médiathèque

**Relais information jeunesse**  
CAP

**Concert**  
Salle des Fêtes

MARDI 24 MARS

**Café parents**  
Centre 10/14

MERCREDI 25 MARS

**Spectacle tout-petits**  
Médiathèque

VENDREDI 27 MARS

**Soirée sport**  
Salle de la Touche

LES VENDREDI 27 ET SAMEDI 28 MARS

**Printemps des poètes**  
Médiathèque

MARDI 31 MARS

**Conférence d'Alain Lenoir**  
Médiathèque

MERCREDI 1<sup>ER</sup> AVRIL

**Conférence parentalité**  
Collège François Truffaut

SAMEDI 4 AVRIL

**Rencontre avec Gauz**  
Médiathèque

DIMANCHE 5 AVRIL

**Exposition au marché**  
Place de la cale

 **CINÉMA  
TRISKEL**

[www.cinema-triskel.com](http://www.cinema-triskel.com)

Répondeur : 02 99 55 06 55

En raison de contraintes de délais, il n'a pas été possible d'annoncer la programmation du mois de mars. Vous pouvez la retrouver sur le site ou le répondeur de votre cinéma ainsi que sur les programmes disponibles chez vos commerçants.



Les enfants accueillis au centre de loisirs ont également participé à une séance de coloriage animé.